



Commune de
Beaurepaire

NUMÉRO 41



LE PETIT JOURNAL

Le bulletin d'information officiel de la commune de Beaurepaire

Bonne rentrée des classes à tous les enfants !

Je voulais dans mon cartable
Emporter mes châteaux de sable,
Mon cerf-volant, des coquillages
Et le portique de la plage.

Maman m'a dit :

"Ce n'est pas permis

Et puis tout ça

Ça ne rentre pas !"

Alors j'ai pris un beau stylo

Pour le goûter quelques gateaux

Et que des choses raisonnables.

Plus trois petits grains de sable

(Pierre RUAUD)



La dernière parution du Petit Journal était en automne 2023 ! La préparation du Budget 2024, les élections 2024, les affaires courantes et la période estivale ne nous ont pas permis de réaliser plus tôt l'édition 2024.

Vous êtes artisans, commerçants, vous souhaitez apparaître dans un ou plusieurs numéros du Petit Journal de Beaurepaire, contactez le secrétariat pour prendre connaissance des modalités.



Edité par nos soins à 200 exemplaires
Directeur de la publication : Carol Gondouin
Rédaction : Sandrine Lechevalier, Viviane Roussel, Gaëlle Lesueur
Mise en page : Gaëlle Lesueur

LE COIN DES POÈTES

Cette rubrique que vous retrouverez, normalement, dans chaque parution vous permettra, nous l'espérons, de vous élever au-dessus des contingences matérielles de la vie quotidienne et de vous évader quelques minutes dans cet univers dont notre mode de vie actuel nous éloigne. À chaque fois, un thème sera le fil conducteur pour ces quelques vers que nous vous proposons de découvrir ou re-découvrir. Pour cette édition ce sera le thème de l'arbre.



Hymne aux arbres

Louons les arbres d'être beaux et de bruire
Si doucement dans les vergers et dans les bois :
Rameaux éoliens où le ramier soupire,
Branches frôlant les tuiles brunes des vieux toits
Célébrons-les tous à la fois

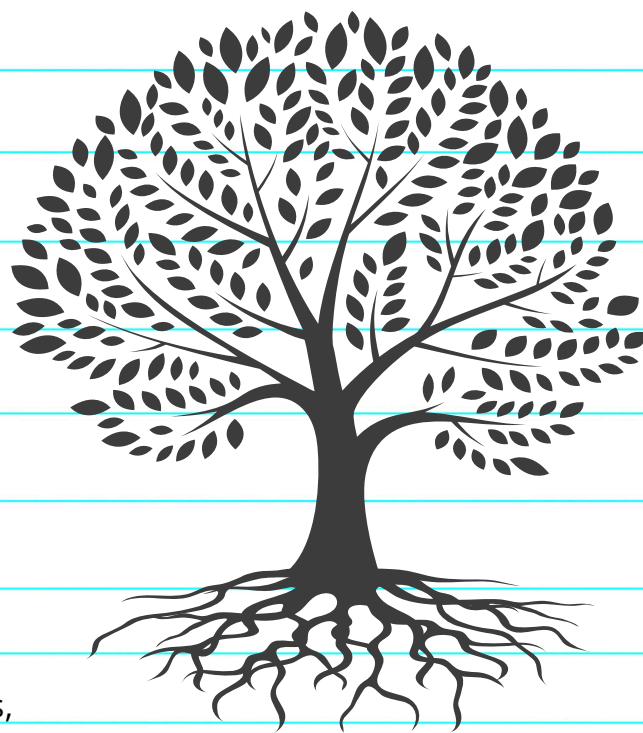
Il est des pommiers retombants
Dont le feuillage fait comme un feu d'artifice.
Il est des peupliers inquiets qui frémissent
Au plus léger souffle du vent.

Parmi les rocs, les pins sévères
Épandent un grave murmure,
Les saules gracieux trempent dans les rivières
Leur ondoyante chevelure.

Les acacias des jardins
Balancent au soleil leurs grappes embaumées.
Les ormes bienveillants qui bordent les chemins,
Tendent leurs bras vêtus de mousses veloutées.

Les bouleaux ont des robes d'argent où l'aurore
A laissé le reflet de sa face rieuse ;
Les tilleuls chuchoteurs tremblent, les sycomores
Sont pleins d'ombres mystérieuses.

Les hêtres frissonnants s'entrelacent, les frênes
Semblent flamber au crépuscule ;
Quand la nuit tombe, un grand rêve circule
Dans la frondaison pensive des chênes.....



Adolphe RETTÉ, Lumières tranquilles

LE COIN DES POÈTES

En Forêt

On quitte la grand'route et l'on prend le sentier
Où flotte un bon parfum d'arôme forestier.

Dans le gazon taché du rose des bruyères,
Surgissent, çà et là, des ajoncs et des pierres.

Un tout petit ruisseau que verdit le cresson
Frôle l'herbe, en glissant, d'un rapide frisson.

Nul horizon. Le long de cette sente étroite
Une futaie à gauche, un haut taillis à droite.

Rien ne trouble la paix et le repos du lieu :
Au-dessus, un ruban très mince de ciel bleu

Que traverse parfois, dérangé dans son gîte,
Un oiseau voletant, qui siffle dans sa fuite.

Puis c'est, plus loin, une clairière à l'abandon,
Où noircissent encor des places à charbon :

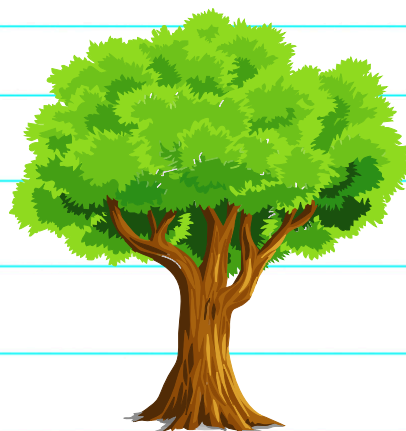
Des hêtres chevelus, se dressent, en un groupe,
Des arbres épargnés à la dernière coupe ;

De grands troncs débités s'étagent en monceau ;
C'est tout auprès que prend sa source le ruisseau

Qui longe le sentier et traverse la route ;
Il sort d'un bassin rond qui filtre goutte à goutte,

Où tremble, reflété comme un miroir,
L'œil vacillant et clair de l'étoile du soir.

Henri de REGNIÉR, Premiers poèmes

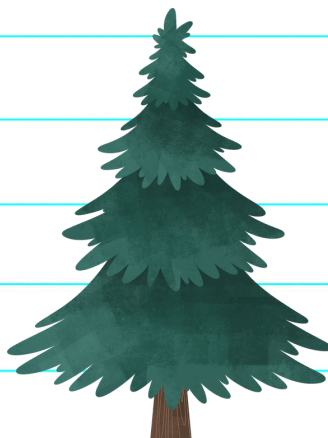


LE COIN DES POÈTES

Les sapins

Les sapins en bonnets pointus
De longues robes revêtus
Comme des astrologues
Saluent leurs frères abattus
Les bateaux qui sur le Rhin voguent

Dans les septs arts endoctrinés
Par les vieux sapins leurs aînés
Qui sont de grands poètes
Ils se savent prédestinés
A briller plus que des planètes



A briller doucement changés
En étoiles et enneigés
Aux Noël's bienheureuses
Fêtes des sapins ensongés
Aux longues branches langoureuses

Les sapins beaux musiciens
Chantent des Noël's anciens
Au vent des soirs d'automne
Ou bien graves magiciens
Incantent le ciel quand il tonne

Des rangées de blancs chérubins
Remplacent l'hiver les sapins
Et balancent leurs ailes
L'été ce sont de grands rabbins
ou bien de vieilles demoiselles....



Guillaume APOLLINAIRE, Alcools

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) QUÉSAKO ??

Depuis le début de la mandature, nous nous appliquons à mettre en œuvre un plan communal de sauvegarde (PCS).

Cet outil réalisé sous la responsabilité de votre maire permet de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Le PCS a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il prévoit en particulier :

- la rédaction de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population (merci Gaëlle !)
- Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus)
- L'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité
- Le recensement des moyens disponibles et la définition des moyens d'accompagnement, d'accueil et de soutien de la population.

Ce travail colossal inclus également des journées de mises en situation sous l'égide de la Préfecture, de la CU et des pompiers afin de faire face à certains évènements (incendie, tempête, chutes de neige violentes, accidents chimiques, accidents de la circulation etc...)

texte : S.Lecchevalier

Vous trouverez dans ce numéro le catakit préconisé par la Croix Rouge

PLUVIOMETRIE - F.MORISSE

2023 aura été une année exceptionnelle en cumul de pluie, 1361mm, chiffre certainement rarement atteint sur notre commune.

L'été et l'automne ont allègrement alimenté le pluviomètre et sur 7 mois de l'année on a dépassé les 130mm. Comme souvent, novembre aura été le mois le plus humide avec 255mm et seulement 6 jours sans précipitation.

Le cumul des mois de juillet et août est à l'extrême de ceux de 2022, 332mm contre 22mm

La journée la plus humide a été le 18 août avec 38mm, la plus froide le 22 janvier et le 02 décembre avec -2,8°C (11 jours de gel en 2023) et la journée la plus chaude le 25 juin avec 31,5°C.

Janvier : 135mm / Février : 19mm / Mars : 135mm / Avril : 87mm / Mai : 30 mm / Juin : 29mm

Juillet : 188mm / Août : 144mm / Septembre : 66mm / Octobre : 134mm / Novembre : 255mm

Décembre : 140mm

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est **OBLIGATOIRE** pour tous les jeunes, le jour de leur 16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, de venir en mairie de leur domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents, une facture récente au nom des parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française, pour être recensé.

Une attestation de recensement vous sera délivrée en mairie. Elle vous sera demandée pour vous inscrire aux examens et auto-école notamment, et permettra à l'INSEE de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales (si vous déménagez, l'inscription sur les listes électorales est à faire dans votre nouvelle mairie de résidence)

Cette démarche peut être faite via le site www.service-public.fr.



The image is a public service announcement for military census. It features a large text 'BIENTÔT 16 ANS !' in blue. Below it, the logo for 'JDC OBJECTIF CITOYEN' is visible. To the right, the text 'PENSEZ AU RECENSEMENT' is written in large, bold, orange letters. On the right side, there is a red banner with white text that reads 'C'EST OBLIGATOIRE'. Below this banner, there is a photograph of a young man and woman. To the right of the photo, there is a small graphic of a French flag and the text 'MINISTRE DE LA DÉFENSE' and 'SGA'. At the bottom, there is a blue banner with the website 'www.defense.gouv.fr/jdc' and a QR code.

MISE EN AVANT DE NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL

Dimanche 28 juillet, Thomas Giraud, guide au Pays d'Art et d'Histoire de la Communauté Urbaine, nous a entraînés pendant plus d'une heure dans une visite passionnante de notre église agrémentée de moult détails.

Les participants ont pu voyager dans le Royaume de France en passant par celui d'Angleterre ; par les terres du Pays de Caux puis par le fief des Mortemer !

Cette conférence très enrichissante s'est terminée par l'exposition des magnifiques vêtements sacerdotaux conservés dans la sacristie de notre église Saint Thomas de Cantorbery.

texte : S.Lechevalier

NOCES D'ARGENT : SÉVERINE ET CÉDRIC SE SONT DIT " OUI " À NOUVEAU.

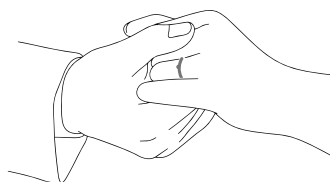
Samedi 31 août, Cédric et Séverine Lebourgeois ont souhaité célébrer leurs noces d'argent en mairie au bout de 25 ans de mariage.

C'est accompagné de leurs témoins, enfants, familles et amis que le couple s'est entendu relire leur acte de mariage du 11 septembre 1999.

Après s'être redonné leur mutuel consentement, la médaille de la commune leur a été remise ainsi qu'un diplôme officialisant cette émouvante mais non moins joyeuse cérémonie.

Nous tenons, à cette occasion, à saluer le civisme de la famille dénombrant pas moins de quatre pompiers volontaires .

Nous leur renouvelons tous nos vœux de bonheur !



LES ASSOCIATIONS

LA WOLF TEAM

Depuis 2 ans , la Wolf Team dispense des cours de country et Line dance à Ecrainville tous les mardis soirs de 19h à 22h, vacances comprises.

Les nouveaux adhérents sont accueillis toute l'année. N'hésitez plus à venir nous rejoindre.

Contact : Céline 06-24-06-61-06 / wolfteam76280@gmail.com



LE COMITÉ DES FÊTES



Activités 2023-2024

Notre équipe toujours aussi dynamique pour animer le village, pour petits et grands, notre dernière manifestation tajines avec animation karaoké fut un succès.

Nos prochaines manifestations prévues :

Dimanche 13 octobre concours de dominos

Inscriptions 6€ adulte / 4€ moins de 12 ans

Lots : 1er 100€. 2ème 75€. 3ème 50€. 4ème 25€

Halloween le 26 octobre 2024

Dimanche 10 novembre concours manille

Samedi 23 novembre soirée Beaujolais (planche charcuterie) soirée dansante

Loto de Noël

ASSOCIATION AF76

Les accueillants familiaux de la Seine maritime ont pour mission d'accompagner au sein de leurs foyers les personnes âgées et/ou les adultes en situation de handicap. (maximum 3 personnes)

Solution alternative à l'accueil en établissement, la plupart des accueillants familiaux sont des professionnels avec des enfants, ce qui rend l'accueil des personnes plus familial et individualisé.

L'association AF76 a pour but de promouvoir l'accueil familial et renseigner le public.

Nous organisons régulièrement des moments conviviaux entre accueillants et accueillis.

Venez nous rencontrer

Activités 2023/2024

Notre équipe toujours aussi dynamique pour animer le village, pour petits et grands, notre dernière manifestation tajines avec animation karaoké fut un

LES ASSOCIATIONS - 2

ASSOCIATION AF76



6 Accueillants Familiaux de Seine Maritime 2

ASSOCIATION AF76 ACCUEILLANTS FAMILIAUX

LOTO AIDÉ

adapté pour les adultes en situation de handicap et les personnes âgées 9

TIRAGE PLUS LENT AFFICHAGE ADAPTÉ NOMBRES DECOMPOSÉS

25 VENDREDI 25 OCTOBRE

À PARTIR DE 13H30

Un carton offert pour chaque adhérent
5€ LES 4 CARTONS
1€ LE CARTON supplémentaire

- Montre connectée
- Diffuseur huiles essentielles
- Bons d'Achats
- Paniers Garnis, Zen, Beauté...
- Pleins d'autres Surprises

Théâtre Municipal
76440
Forges les Eaux

Informations et réservations
asso.af76@gmail.com




Goûter/Rencontre des accueillants familiaux de Seine Maritime

14h à 17h

Vendredi 4 octobre
Salle M.A.D.R.A.G
76330 Port Jérôme sur Seine

Vendredi 6 décembre
Locaux du DAC appui santé
10 rue Jean Rédélé
76370 Martin-Église



LES ASSOCIATIONS - 4



SCIREE DANSANTE
Avec DJ Mattéo

HALLOWEEN

Samedi 26 octobre 18h30

Organisé par l'association
des parents d'élèves
À la salle du centre de loisirs
de Beaurepaire

Concours de
deguisement

Animation et
restauration gratuite
sur place

Inscription
obligatoire avant le
21 octobre avec une
participation de
2€/pers



SIVOS - RPI

38 élèves ont retrouvé les bancs de notre école en cette rentrée 2024-2025.

Cette année, Mmes Raoult et Quennehen accueillent 13 CP, 11 CE1 et 14 CE2.



En maternelle, à la Poterie Cap d'Antifer, 4 très petite sections, 9 Petite section, 14 moyenne section et 10 grande section ont retrouvés leurs 2 institutrices.

Au Tilleul 19 CM1 et 22CM2 ont été accueilli par leur maître.

Beaurepaire fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) géré par un SIVOS. Celui-ci a la gestion de la cantine et des garderies ainsi que celle des ATSEM.

Le bureau du SIVOS se situe à Beaurepaire, 3 rue du bocage. La secrétaire vous reçoit en périodes scolaires, les Lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et le Mardi de 13h à 16h

Hors périodes scolaires, permanence téléphonique uniquement : 02 27 30 52 70

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

ou par mail : sivos.rpi@laposte.net

"Des parents sages permettent à leurs enfants de se tromper. Il est bon qu'ils se brûlent les doigts de temps en temps".
Gandhi

RAPPEL SECURITÉ

Il est impératif de rappeler qu'une bonne visibilité est nécessaire pour les collégiens, lycéens et usagers qui prennent le car. De plus, il est interdit de stationner à proximité des arrêts de cars.



Où marcher sur une route sans trottoir?

S'il n'y a pas de trottoir, le piéton circule le cas échéant sur l'accotement ou sinon tout au bord du côté gauche de la voie (regardant les véhicules arriver)

Rappel pour les véhicules : Comme pour les cyclistes, le dépassement des piétons se fait en respectant une distance latérale de sécurité. Celle-ci correspond à :

- 1 mètre en agglomération ;
- 1,50 m hors agglomération.



AGENDA

Octobre :

- **13/10** : concours de dominos organisé par le comité des fêtes
- **26/10** : Halloween organisé par le comité des fêtes APE RPI, récolte de bonbons et soirée dansante déguisée

Novembre :

- **10/11** : concours de manille organisé par le comité des fêtes
- **11/11** : commémoration
- **23/11** : soirée dansante Beaujolais organisée par le comité des fêtes

Décembre :

- **07/12** : 16h spectacle de la Bad'j suivi d'un goûter de Noël offerts par la municipalité, inscriptions ouvertes au secrétariat
- **15/12** : Marché de Noël organisé par l'APE RPI à Sainte Marie au Bosc, pour les artisans, exposants intéressés, aperpi76280@gmail.com

Janvier 2025 :

- **12/01** : vœux du maire suivi du repas communal

TRANSPORT

Depuis le 1er juillet 2024, la ligne LIA 13 en direction d'Étretat le Grandval ou Le Havre Grand Hameau passe par notre commune. Les 2 arrêts sont situés sur la RD32 à la Forge et au Haut de la Paroisse. Les arrêts sont desservis toutes les heures.

Plus d'informations <https://www.transports-lia.fr/fr/horaires-de-ligne/6/RouteSchedules/grand-hameau-etretat-le-grandval/536/grand-hameau/2> ou en mairie.



ETAT CIVIL

Nous
Souhaitons la bienvenue à Isao

Assurons de notre sympathie les familles éprouvées par le décès
de leurs proches.



CARTE IDENTITÉ - PASSEPORT

Désormais, la commune de Goderville réalise les Cartes Nationales d'Identité ainsi que les passeports. Pour prendre rendez-vous, il convient de contacter la mairie par téléphone au 02.35.10.44.78 ou par mail à dispositifderecueil@goderville.com

Les autres communes ayant le dispositif recueil pour délivrer ces documents sont :
Bolbec, Fécamp, Gonfreville l'Orcher, Le Havre, Lillebonne, Montivilliers,
Ports Jérôme sur Seine et Saint Romain de Colbosc.



MÉDAILLE DU TRAVAIL

Nouvelle procédure pour demander votre médaille du travail.

Toutes les demandes de médaille d'honneur du travail et de médaille d'honneur régionale, départementale et communale sont dématérialisées.

La Sous-Préfecture n'accepte plus de dossier papier.

Il faut vous connecter via FranceConnect sur le site :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>



Sous-préfecture
du Havre

HUMOUR, POÉSIE, TENDRESSE... LE SPECTACLE MUSICAL A ENCHANTÉ L'AUDITOIRE.

Orchestrés par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, les rendez-vous de l'été se font itinérants dans les seize communes rurales du territoire, avec au programme spectacle de rue, cirque, musique, danse... Mercredi 7 août, c'est dans la cour de l'école que le public avait rendez-vous pour un spectacle musical « Anne & Sylvestre » de « Labelles & Cie ».

Devant une cinquantaine de personnes, Guénolé Juvin au chant et Louise Granier (chant et guitare) ont interprété des chansons empreintes de poésie, d'humour, de douceur ou de colère, de tendresse, de moquerie parfois, la messe en latin, l'histoire de Lazare et Cécile, l'histoire de deux voisines... sans oublier la gestuelle, les mimiques qui renforçaient les textes et le public s'est laissé emporter dans ce voyage, goûtant au plaisir des textes, du moment. Les artistes ont évoqué Anne Sylvestre qu'ils devaient aller voir en 2021 mais qui nous a quittés en novembre 2020. Auteure compositrice ; interprète on se souvient de ses chansons engagées, de ses « fabulettes » qui faisaient le plaisir des enfants. C'est un bel hommage que Guénolé et Louise rendent à Anne Sylvestre, aux mots, aux oiseaux, à la vie. Une belle fin d'après-midi en chanson que petits et grands ont apprécié.



texte et photos : site le côte d'albatre - B.Vast

L'ÉCO PÂTURAGE SE MET EN PLACE DANS LE PARC DU CENTRE DE LOISIRS.

La municipalité a fait le choix d'un mode d'entretien naturel pour le parc du centre de loisirs. A cet effet, une convention a été signée le 23 février 2024 avec l'association Aquacaux d'Octeville-sur-Mer, pour la mise en place d'un éco pâturage. Convention renouvelable chaque année.

Mercredi, c'est en présence de Mme Patricia Lerouge, directrice d'Aquacaux, de Béatrice Planquet et Hasan Al Sabbagh du service communication de la CU, Patrick encadrant technique Pôle Espaces Naturels d'Aquacaux, du Maire Carol Gondouin et son adjoint Christian Lemesle, Teddy employé communal, que dix moutons, six adultes et quatre petits d'un mois, un mois et demi, ont découvert leur nouveau territoire, un vaste territoire de 16 000m² de pâture. De quoi se régaler ! Une petite cabane est à leur disposition. Aquacaux se charge de leur entretien.

Une race rustique

Des moutons de race « Landes de Bretagne », une race rustique, plus grands que les Ouessant (ils ont une taille de 50/60 cm environ au garrot), adaptés aux pâturages des espaces naturels. Ce sont de très bon herbagers et ils sont très résistants. Ils ont aussi la capacité de limiter les épineux. Nullement perturbés par leur transport, les moutons très paisibles, ont pris aussitôt possession de leur nouveau territoire, explorant le terrain, broutant l'herbe ici et ailleurs, les petits sautillants, sous le regard ravi des enfants présents, mais aussi des adultes.

Une première

Mme Lerouge a souligné que c'était une première. Depuis plus de vingt ans, l'association recourt aux animaux pour pâturer dans les espaces naturels, mais en dehors de leur site, c'est la première fois que l'association met en place le pâturage ailleurs. Ce recours aux animaux rentre également dans la stratégie du plan nature et biodiversité de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Sensibiliser le public

L'idée est de faire venir les enfants des écoles pour leur faire découvrir le rôle des animaux dans l'entretien des espaces verts et naturels, les sensibiliser au développement durable, à l'environnement et à la biodiversité. Et nul doute, que la présence des moutons dans le parc du centre de loisirs sera l'occasion d'une balade en famille. Une belle initiative, une solution économique et écologique évitant d'avoir recours aux machines et limitant ainsi les nuisances sonores. Une initiative à mettre en avant.



texte et photo: site le
côte d'albatre - B.Vast

FÉERIE DE NOËL

Quelques jours avant Noël dernier, la Brigade d'Agitateurs De la Jeunesse offrait aux petits et aux grands une plongée vertigineuse dans l'enfance et ses aventures imaginaires.

Hymne à la tolérance et à la différence écrit et interprété avec finesse, tendresse et drôlerie déployant autant de niveaux de lecture qu'il y avait de spectateurs dans la salle.

Avec leurs contes de fées remplis de princesses, de rois et de dragons en passant par l'éternel Petit Prince ; le tout saupoudré de jeux de mots dignes de Raymond Devos et Bobby Lapointe, les comédiens nous ont littéralement immergés dans leur univers burlesque, fantaisiste, décalé, pétri d'humour mais toujours empreint d'une extrême bienveillance.

Ce spectacle d'une infinie poésie nous ayant tous conquis, le maire et les conseillers municipaux offrent le samedi 7 décembre 2024 aux enfants de la commune et à leurs parents la nouvelle création artistique de ces gentils agitateurs qui sera suivie d'un goûter.



texte : S.Lechevalier
photo: site le côte
d'albatre - B.Vast

DÉJEUNER COMMUNAL ANIMÉ PAR UN MAGICIEN

Dimanche 3 décembre 2023, la municipalité avait organisé un déjeuner communal. L'idée était d'inviter tous les habitants, de 0 à 99 ans. Une première depuis la période COVID. C'est dans la salle du centre de loisirs, joliment décorée par Sandrine Lechevalier, que le maire Carol Gondouin et les membres du conseil ont accueilli leurs invités.

Au plaisir de savourer un bon déjeuner concocté par M. Durande, apéritif et paëlla en self-service, fromages, dessert aux trois chocolats, champagne et café, les quarante-neuf convives ont eu la surprise d'un spectacle de magie avec le magicien Jérôme Vittecoq du Havre qui a époustouflé tout le monde par ses tours de passe-passe réalisés au plus près. En effet, le magicien pratique le « Close up » à 30 cm des gens. De table en table, le magicien a subjugué les invités, les sollicitant pour choisir une carte qu'il retrouve aussitôt dans le paquet, bons publicitaires qui se transforment en billets de banque, pièces qui disparaissent et réapparaissent par magie, corde avec un anneau fermé... Viviane le met au défi de refaire le tour avec son alliance. Et bien sûr, le défi est relevé et le résultat est le même. On reste ébahi par sa dextérité, sa gestuelle, et on a beau observer ses mains, le mystère reste entier. On en oublie de manger. La magie dans toute sa splendeur ! Une après-midi festive appréciée par tous.



texte et photo: site le
côte d'albatre - B.Vast

VIE MUNICIPALE



URBANISME

Tous travaux (agrandissement, création, ravalement de façade,...) doivent être déclarés soit par un permis de construire, soit par une déclaration préalable et en adéquation avec le **Plan Local d'Urbanisme** en vigueur sur la commune.

Les dossiers (cerfa à remplir) sont à demander en mairie ou disponibles sur le site www.service-public.fr/ rubrique logement.

Les dossiers complétés sont à déposer en 5 exemplaires à la mairie (nous pouvons vous fournir un guide des pièces à joindre à la demande)

Un délai entre 1 et 2 mois est à prévoir entre le moment où vous déposez la demande de travaux et le retour de la mairie (positif ou négatif) Les dossiers sont envoyés à Criquetot l'Esneval, au service instructeur du droit des sols.

En cas de non dépôt de demande de travaux, vous vous exposez à des sanctions pénales.

NOUVEAUTE 2022 : le dépôt des demandes de travaux, permis ou certificat d'urbanisme est possible en ligne !

De plus avant de couper vos arbres venez vérifier s'ils ne sont pas à conserver sur le PLU

Un doute ? N'hésitez pas à venir en mairie ou à nous envoyer un mail !!

plus d'informations sur le site internet de la mairie

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur la liste électorale, soit en mairie (pièce d'identité et justificatif de domicile), soit sur internet : www.service-public.fr.



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Il est **OBLIGATOIRE** pour tous les jeunes, le jour de leur 16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, de venir en mairie du domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents, une facture récente au nom des parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française, pour être recensé.

Une attestation de recensement vous sera délivrée en mairie. Elle vous sera demandée pour vous inscrire aux examens et auto-école notamment, et permettra à l'INSEE de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales.

Cette démarche peut être faite via le site www.service-public.fr.

NUMEROS UTILES :

Communauté Urbaine : 02 35 22 25 25

Service Précollecte des déchets CU : 02 35 24 05 35

Ecole primaire : 02 35 28 72 61

Gendarmerie : 02 35 27 20 17

Assistante sociale : 02 35 29 43 23

Violences : 3919



SAC D'URGENCE



- 1 -
**PLACEZ LE SAC
DANS UN ENDROIT
FACILE D'ACCÈS**

- 2 -
**UNE FOIS PAR AN, VÉRIFIEZ
LE CONTENU DU KIT.**
(en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées + remplacer les piles)

- 3 -
**EN CAS D'UTILISATION,
N'OUBLIEZ PAS DE
LE RÉAPPROVISIONNER !**

LE SAVIEZ-VOUS ?

EN FRANCE, LA MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR...

...**CAUSE** 48 000 **DÉCÈS** PRÉMATURÉS PAR AN *
 ...**RÉDUIT** de 9 MOIS en moyenne l'ESPÉRANCE DE VIE
 ...EST À L'ORIGINE DE MALADIES OU D'INSUFFISANCES RESPIRATOIRES
 ...**COÛTE** PLUS DE 100 MILLIARDS D'EUROS PAR AN **

50 kg de végétaux brûlés émet autant de poussières que :



Contrairement à une idée reçue, l'apport volontaire en déchèterie est préférable à une combustion à l'air libre.

* Source : Santé publique France 2016
 ** Source : rapport du Sénat 2015



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



www.goodby.fr



Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT !

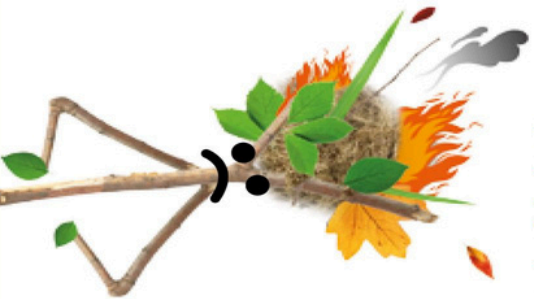
Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, **le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants*** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.



Attention :
EN CAS DE
NON-RESPECT
DU RSD, UNE
contravention
de **450 €**
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER
(article 131-13 du
nouveau code pénal)

**Particuliers, collectivités,
entreprises sont concernés.**

Déchets visés :

tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...
en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Certaines collectivités proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile



LA DÉCHÈTERIE

vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés

98 % de la population a accès à l'une des **269 déchèteries** de la région Normandie

Source : Enquête nationale ADEME 2013

LA COLLECTE AU PORTE À PORTE

Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts

L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

(source ADEME)



Attention les incinérateurs de jardin ne sont pas une solution et polluent également

En région Normandie, retrouvez plus d'informations et d'outils pédagogiques sur :
<https://normandie-ademe.fr/expertises/dechets-et-economie-circulaire>

